

COMPTE RENDU PARTIEL
CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2025

L'an 2025, le 25 mars à 19 h 00, le Conseil Municipal, convoqué le 20 mars 2025, s'est légalement réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hubert JOLLIET, Maire.

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 17

Étaient présents : Hubert JOLLIET, Marc SEVIN, Nadine JOVENIAUX, Claude PELLETIER, Catherine LEGRAND, Christophe BAZILLE, Claude GAGNEPAIN, Marie-Noëlle DEFORGES, Brigitte BLAIN, Jean-Marc RIQUET, Stéphanie GAUTHIER, Didier HOARAU, Yoann ROBIN, Jean-Luc CHARRON, Dominique LORCET, Béatrice PRÉVOST, Denis HÉNAULT

Pouvoirs : 3

Approbation du dernier procès-verbal :

Les membres approuvent, à l'unanimité, le procès-verbal du Conseil Municipal du 19 décembre 2025.

2025-001 – Document-cadre de la Chambre d'Agriculture du Loiret - Avis

A l'unanimité, le Conseil Municipal **émet** un avis favorable avec réserves sur ce document-cadre ; **dit** que les réserves portent sur l'absence, en annexe 1 du document cadre de la Chambre d'agriculture du Loiret, sur la commune de Chevilly, partie de la parcelle ZM16 pour 2,82 hectares ; **demande** l'intégration de cette parcelle dans l'annexe 1 du document-cadre de la chambre d'agriculture, au motif que le projet relève d'un des 14 items prévus par les termes du décret n°2024-318 du 8 avril 2024 et des critères plus restrictifs mis en place par la Chambre d'agriculture du Loiret ; **dit** que le plan de la parcelle concernée est joint à la présente délibération ; **autorise** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

2025-002 – Rénovation de l'habitat – Prorogation de l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

A l'unanimité, le Conseil Municipal **soutient** la démarche de la CCBL autorisant Monsieur le Président à engager auprès des partenaires de la communauté de communes, la prorogation de l'OPAH, d'une année a minima, pour tenir compte de la dynamique très positive constatée depuis la fin de l'année 2024 ; **soutient** la démarche de la CCBL autorisant Monsieur le Président à engager une réflexion pour la mise en place d'un Pacte Territorial France Rénov à l'issue de la convention annuelle signée avec l'ADIL.

2025-003 – Vote du compte financier unique 2024 – Budget principal

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2024				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	2 741 154,55 €	7 415 060,27 €	10 156 214,82 €
	Recettes réalisées	572 631,03 €	7 877 203,81 €	8 449 834,84 €
	Restes à réaliser	23 000,00 €	0,00 €	23 000,00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	2 741 154,55 €	7 415 060,27 €	10 156 214,82 €
	Dépenses réalisées	1 026 094,75 €	3 105 849,94 €	4 131 944,69 €
	Restes à réaliser	275 000,00 €	0,00 €	275 000,00 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	-453 463,72 €	4 771 353,87 €	4 317 890,15 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	-142 917,69 €	5 010 619,27 €	4 867 701,58 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	-310 546,03 €	-239 265,40 €	-549 811,43 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	-252 000,00 €	0,00 €	-252 000,00 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	-705 463,72 €	4 771 353,87 €	4 065 890,15 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal **approuve** le CFU 2024 – Budget principal ; **donne pouvoir** à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2025-004 – Vote du compte financier unique 2024 – Budget Ateliers relais

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2024				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	45 580,74 €	43 238,85 €	88 819,59 €
	Recettes réalisées	45 354,46 €	43 287,49 €	88 641,95 €
	Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	45 580,74 €	43 238,85 €	88 819,59 €
	Dépenses réalisées	0,00 €	24 943,09 €	24 943,09 €
	Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	+ 45 354,46 €	+ 18 344,40 €	+ 63 698,86 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	+ 40 580,74 €	+ 20 638,85 €	+ 61 219,59 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	+ 4 773,72 €	- 2 294,45 €	+ 2 479,27 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	+ 45 354,46 €	+18 344,40 €	+63 698,86 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal **approuve** le CFU 2024 – Budget Ateliers relais ; **donne pouvoir** à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2025-005 – Affectation des résultats – Budget principal

INVESTISSEMENT	
D001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	453 463.72 €
R1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés (453 463.72 + 252 000)	705 463.72 €
FONCTIONNEMENT	
R002 – Résultat de fonctionnement reporté	4 065 890.15 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal **vote** la reprise des résultats de l'exercice 2024 ; **décide** de l'affecter à l'exercice 2025 dans le budget de la commune.

2025-006 – Affectation des résultats – Budget des ateliers relais

INVESTISSEMENT	
R001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	45 354.46 €
FONCTIONNEMENT	
R002 – Résultat de fonctionnement reporté	18 344.40 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal **vote** la reprise des résultats de l'exercice 2024 ; **décide** de l'affecter à l'exercice 2025 dans le budget des ateliers relais.

2025-007 –Vote des crédits scolaires pour l'année 2025

	Nombre d'enfants	Montant alloué
<u>École maternelle</u>	78	4 524.00 €
<u>École élémentaire</u>	159	9 222.00 €
TOTAL		13 746.00 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal **décide** d'allouer aux classes élémentaires et maternelles, ainsi qu'à la classe Ulis de l'école publique de Chevilly, au titre de l'année 2025, un crédit de 58 € par élève, pour les fournitures scolaires et le renouvellement des manuels scolaires ; **dit** que cette somme sera affectée à l'article 6067 du Budget Primitif 2025 de la commune

2025-008 – Attribution des subventions aux associations pour l'année 2025

A la majorité (17 voix pour – 3 abstentions : Jean-Marc Riquet - Didier Hoarau – Denis Hénault), le Conseil Municipal **décide** l'attribution des subventions aux associations, comme précisé dans le tableau en annexe, au compte 65748 du Budget Primitif 2025 de la Commune.

2025-009 – Fixation des taux d'imposition pour l'année 2025

A l'unanimité, le Conseil Municipal **fixe** les taux communaux pour l'année 2025 comme suit, et **charge** le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux, et de transmettre l'état 1259 complété à la DDFIP :

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les locaux meublés non affectés à l'habitation principale (THRS)	18,27 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	40,27 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)	41,94 %

2025-010 – Vote du Budget Primitif 2025 – Budget principal

A l'unanimité, le Conseil Municipal **adopte** le budget primitif de la commune pour l'exercice 2025, s'équilibrant en dépenses et en recettes à la somme de 6 306 366,15 € en section de fonctionnement, et à 3 220 493,87 € en section d'investissement, selon le détail par chapitres suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Chapitres	Libellés	Montant
011	Charges à caractère général	2 668 100.00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 406 000.00 €
65	Autres charges de gestion courante	196 150.00 €
66	Charges financières	20 000.00 €
67	Charges exceptionnelles	2 000.00 €
68	Dotations amortissements / provisions	15 000.00 €
014	Atténuation de produits	90 000.00 €
023	Virement à la section d'investissement	1 909 116.15 €
TOTAL		6 306 366.15 €

Recettes

Chapitres	Libellés	Montant
013	Atténuation de charges	10 000.00 €
70	Produits des services	163 500.00 €
73	Impôts et taxes	463 426.00 €
731	Fiscalité locale	1 092 000.00 €
74	Dotations, subventions et participations	441 000.00 €
75	Autres produits de gestion courante	70 050.00 €
77	Produits exceptionnels	450.00 €
78	Reprises sur dépréciations et provisions	50.00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	4 065 890.15 €
TOTAL		6 306 366.15 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Chapitres	Libellés	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 000.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	75 000.00 €
20	Immobilisations incorporelles	100 000.00 €
21	Immobilisations corporelles	1 780 000.00 €
23	Immobilisations en cours	707 030.15 €
27	Autres immobilisations financières	100 000.00 €
001	Solde d'exécution reporté	453 463.72 €
TOTAL		3 220 493.87 €

Recettes

Chapitres	Libellés	Montant
10	Fonds divers et réserves	765 463.72 €
13	Subventions d'équipement	545 914.00 €
021	Virement de section de fonctionnement	1 909 116.15 €
TOTAL		3 220 493.87 €

2025-011 – Vote du Budget Primitif 2025 – Budget Ateliers relais

A l'unanimité, le Conseil Municipal **adopte** le budget primitif des ateliers relais pour l'exercice 2025, s'équilibrant en dépenses et en recettes à la somme de 40 544,40 € en section de fonctionnement, et à 50 354,46 € en section d'investissement, selon le détail par chapitres suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Chapitres	Libellés	Montant
011	Charges à caractère général	13 500.00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	20 000.00 €
65	Autres charges de gestion courante	1 044.40 €
68	Dotations amortissements / provisions	1 000.00 €
042	Opérations d'ordre de transfert	5 000.00 €
TOTAL		40 544.40 €

Recettes

Chapitres	Libellés	Montant
70	Produits des services	1 200.00 €
75	Autres produits de gestion courante	21 000.00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	18 344.40 €
TOTAL		40 544.40 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Chapitres	Libellés	Montant
21	Immobilisations corporelles	50 354.46 €
TOTAL		50 354.46 €

Recettes

Chapitres	Libellés	Montant
001	Solde d'exécution reporté	45 354.46 €
040	Opérations d'ordre de transfert	5 000.00 €
TOTAL		50 354.46 €

Fait à Chevilly, le 26 mars 2025

La Secrétaire de séance,
Brigitte BLAIN

Le Maire,
Hubert JOLLIET



Délibération n° 2025-001

CHEVILLY, délaissé autoroutier dernier élargissement de l'A10 entre A10 et A19 (catégorie 3, item 8)
Porteur de projet SOLARVIA (filiale à 100% Groupe VINCI)
Commune de Chevilly
En ZAENR
Partie de la parcelle foncière ZH 16 pour 2,82 ha (partie clôturée et faisant l'objet du projet photovoltaïque)
Foncier appartenant à l'Etat – voir état initial de l'environnement
Etude initiale de l'environnement réalisée (juillet 2024) avec étude pédologique par la Chambre d'Agriculture en janvier 2024, et phase « impacts et mesures » qui sera terminée le 1^{er} mai 2025.



Délibération n° 2025-008

Associations	Montants attribués en 2025
ASSOCIATIONS SPORTIVES	
Football Club Artenay Chevilly	4 400 €
Hand-ball	2 450 €
Tennis	1 000 €
Basket	1 000 €
Badminton Artenay	100 €
Association sportive collège Artenay	480 €
Pétanque	650 €
JCRA (Judo Club Région Artenay)	1 800 €
	11 880 €
ASSOCIATIONS ÉDUCATIVES	
Bouge avec ton école	750 €
Coopérative scolaire élémentaire	2 500 €
Coopérative scolaire maternelle	3 500 €
USEP - école élémentaire	380 €
FSE Collège Artenay	0 €
Parents d'élèves collège Artenay	568 €
PEP 45	130 €
MFR du Pithiverais	65 €
MFR Anse	65 €
MFR Chamilly	0 €
MFR Férolles	0 €
MFR Gien	0 €
MFR Sorigny	0 €
	7 958 €
ASSOCIATIONS LOISIRS ET CADRE DE VIE	
Détente et Loisirs	7 500 €
Blés d'or	3 500 €
Chevilly en fêtes	2 000 €
Chevilly histoire	1 800 €
Les Saltimbanques Chevillois	150 €
Les Chapel's Angels	1 000 €
Association la Croix briquet	0 €
Le Souvenir Français	200 €
	16 150 €
ASSOCIATIONS ACTION SOCIALE	
Amicale des sapeurs-pompiers	200 €
Amicale du personnel communal	3 700 €
Banque alimentaire	1 300 €
Bibliothèque sonore	60 €
FNACA de CHEVILLY	130 €
Restos du cœur	150 €
Clube des sapeurs-pompiers	2 000 €
Jeunes sapeurs-pompiers	0 €
Les amis des chats	300 €
Trisomie 21 Loiret	150 €
	7 990 €
	43 978 €